



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

*Le Ministre délégué
aux Anciens Combattants*

Paris, le 31 JAN. 2007

Le concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) constitue pour les collégiens et les lycéens une occasion privilégiée de s'interroger sur le sens et la modernité des valeurs que les Résistants ont héroïquement défendu aux heures les plus sombres de notre histoire.

La large participation et la qualité des travaux collectifs et individuels du concours 2006 sur le thème "Résistance et monde rural" est un formidable témoignage de reconnaissance des jeunes générations à celles et ceux qui, dans les campagnes, dans les villages, dans les maquis, ont opposé à l'oppression un combat pour la dignité humaine, pour la liberté, pour la France.

Ces combattants de tous horizons et de toutes opinions, ces anonymes prêts à sacrifier leur vie pour ravitailler, pour héberger, pour cacher, pour soigner les maquisards et les victimes de l'oppression, sont un exemple pour la jeunesse d'aujourd'hui.

Je tiens à rendre hommage aux Fondations de mémoire, aux associations de Résistants, de Déportés et d'internés et aux témoins qui ont accompagné les élèves dans la préparation de ce concours. Je veux leur manifester toute ma reconnaissance, ma gratitude et mon admiration.

Cette action éducative doit également beaucoup à l'engagement personnel des enseignants de toutes disciplines. Je veux les en remercier.

Avec les connaissances acquises, les témoignages reçus, le travail effectué, je ne doute pas que les élèves, lauréats ou non du CNRD, ont acquis la certitude qu'il ne faut jamais cesser de croire en la France et qu'il convient de toujours choisir la voie du courage, de l'honneur, de la fraternité.

Bien à vous

Hamlaoui MEKACHERA